



Préavis suite à une démission

Par Dana2530

Bonjour,
Ayant trouvé un nouvel emploi pour le 16/01 prochain, j'aimerais savoir s'il est possible de démissionner de mon emploi actuel sans préavis ?
Merci par avance pour votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Seul votre employeur peut accepter votre départ sans préavis ou avec préavis réduit.